Note préliminaire sur quelques Holothuries rapportées par le Navire-École Belge « Mercator »

Par Gustave Cherbonnier.

La collection d'Holothuries rapportées par le Navire-École Belge « Mercator », lors de ses XIVe croisière sur la côte occidentale de l'Afrique, et XVIIe croisière sur la côte orientale de l'Amérique, ne renferme que sept échantillons se répartissant en trois genres et quatre espèces, dont deux sont nouvelles pour la Science.

Les Holothuries provenant des côtes de la Colombie et du Vénézuéla appartiennent à deux espèces déjà connues : *Holothuria princeps* Selenka et *Astichopus multifidus* (Sluiter). Par contre, celles récoltées à Cabinda, sur la côte ouest d'Afrique, appartiennent à deux espèces nouvelles : *Parocnus cabindaensis* n. sp. et *Parocnus Ransoni* n. sp., que je vais brièvement décrire.

Parocnus cabindaensis n. sp.

D1 C2. I. G. 11.553. XIVe croisière du « Mercator ». Chalutage au large du phare de Cabinda, par 7-8 brasses. 1er février 1938, n° 3 *a*.

Les deux échantillons mesurent respectivement 10 mm. et 9,5 mm. de longueur sur 3 mm. dans la plus grande largeur. Ils sont légèrement incurvés dorsalement. Le corps entier est uniformément marron foncé, avec de nombreuses taches plus claires, circulaires, carrées, subtriangulaires dues à la présence de grandes plaques situées peu profondément.

Les pieds ventraux et dorsaux, semblables, sont rigides, non rétractiles, assez grands, côniques et sans ventouse terminale ni disque calcaire. Ils sont disposés sur un seul rang.

Bouche et anus terminaux. Dix tentacules invaginés, très petits, de taille égale. Couronne calcaire bien calcifiée, formée de dix pièces identiques, au bord antérieur triangulaire, au bord postérieur ondulé. Une vésicule de Poli et un canal hydrophore.

Les spicules du tégument sont de trois sortes.

Dans la couche profonde, de nombreux nodules pyramidaux, énormes, à réseau secondaire très développé. Ce sont ces plaques épaisses qui donnent au tégument son aspect granuleux.

De gros boutons épais, lisses, à 3-4 grandes mailles ; des boutons plus petits, avec plus de perforations et portant de nombreux petits nodules sur les deux faces.

La couche superficielle est remplie de très petites corbeilles à quatre branches basales formant croix, d'où partent deux longs prolongements dont les pointes se réunissent, au sommet, en disque plus ou moins parfait.

Il n'y a pas de bâtonnets dans les parois des pédicelles, mais uniquement des boutons et des corbeilles.

Les tentacules sont renforcés par quelques spicules, intermédiaires entre les bâtonnets et les plaques, dont une extrémité est bien plus large que l'autre.

Rapports et différences. — Cette espèce présente de nombreuses ressemblances avec *Parocnus Ransoni.* Elle s'en sépare nettement par la forme et la disposition des grosses plaques du tégument, des boutons et des corbeilles, ainsi que par celle de la couronne calcaire.

Parocnus Ransoni n. sp.

D1 C. I. G. 11.553. XIVe croisière du « Mercator ». Chalutage au large du phare de Cabinda, par 7-8 brasses. 1er février 1938, no 3 *b.*

Les deux échantillons mesurent respectivement 29 mm. et 18 mm. de longueur sur 5 mm. et 4,5 mm. dans leur plus grande largeur. La partie antérieure du corps, pointue, s'élargit rapidement et se continue en forme de cylindre ; vers le milieu, le corps s'amincit progressivement en une sorte d'appendice caudal assez effilé. L'exemplaire type est presque droit, alors que l'autre est fortement incurvé et ressemble à certains échantillons de *Cucumaria incurvata* et de *Cucumaria tergestina*

Le tégument est rosé clair chez le type, marron très clair chez l'autre échantillon. A un faible grossissement, le tégument apparaît couvert de taches brillantes, dues à la présence de grandes plaques ovoïdes ou subtriangulaires, situées peu profondément. Ces spicules, non imbriqués et même assez espacés, se disposent en rosace à la base des pieds et sont généralement orientés selon l'axe longitudinal de l'animal sur les autres parties du corps.

Les pieds ventraux et dorsaux, semblables, sont rigides, courts, tronconique ; ils n'ont ni ventouse, ni disque calcaire, et sont disposés sur un seul rang.

Dix tentacules très petits, de taille égale. Couronne calcaire formée de dix pièces au bord postérieur ondulé ; antérieurement, les radiales sont minces et effilées ; les interradiales, de même forme, sont un peu plus courtes.

Une vésicule de Poli et un canal hydrophore.

Les spicules du tégument sont de trois sortes.

Dans la couche profonde, de grandes et épaisses plaques ovoïdes ou triangulaires, percées de nombreux trous. Ce sont ces plaques qui donnent au tégument son aspect si particulier.

Dans la couche moyenne, des plaques bien plus petites, à deux ou trois gros trous ; à 7-10 trous plus petits ; ou plus allongées et percées de 15-30 trous.

Enfin, la couche superficielle est remplie de très petits spicules. Ce sont des sortes de corbeilles constituées par quatre travées en croix, d'où partent verticalement deux longues apophyses en forme de lyre et de diapason. Ces apophyses sont souvent dichotomisées

Les tentacules sont renforcés par de rares bâtonnets.

Rapports et différences. — L'aspect extérieur du corps de cette nouvelle espèce rappelle tout à fait celui d'*Ocnus typicus* Théel. Les écailles ne sont pas imbriquées comme chez *Parocnus imbricatus* (Semper). La couronne calcaire n'a pas de prolongements postérieurs comme celle d'*Ocnus molpadioides* Semper, *O. pygmaeus* et *O. javanicus* Sluiter. Enfin, les spicules, surtout les corbeilles, sont tout à fait typiques et ne se rapprochent que de ceux de *Parocnus cabindaensis*.

Laboratoire de Malacologie du Muséum.